

DICTIONNAIRE DE
L'OCCUPATION DE L'ALSACE-MOSELLE
1940-1945

La première annexion de l'Alsace-Moselle par l'Allemagne, qui va durer de 1871 à 1918, fut légale car elle est l'application du traité de Francfort, signé le 10 mai 1871 entre la France et l'Allemagne, suite à la défaite de la France.

La deuxième annexion décrétée unilatéralement par l'Allemagne, qui dure de 1940 à 1945 est, elle, illégale, elle n'est considérée par la France que comme une occupation. En effet, l'Armistice signé entre la France et l'Allemagne le 22 juin 1940 ne l'évoque en aucun cas, mais le chancelier Hitler, dont les troupes stationnent sur ce territoire, décide qu'elles vont y rester et que l'Alsace-Moselle va à nouveau être intégrée à l'Allemagne, les deux parties du territoire annexé sont administrées séparément : l'Alsace rattachée au Gau Baden-Elsass, la Moselle au Gau Westmark.

Des réseaux de résistants et de passeurs alsaciens-mosellans vont rapidement se constituer. Face à eux, une répression terrible va s'abattre. La *Gestapo*, les *SS*, vont traquer inlassablement les opposants qui seront interrogés, torturés et conduits dans les camps de Schirmeck, de Queuleu et du Struthof.

Si la première annexion a apporté à l'Alsace-Moselle certains progrès sociaux ainsi que des infrastructures modernes, la deuxième annexion n'a été que destructrice. Elle a toutefois mis en évidence le caractère résistant de ces provinces face à un envahisseur tyrannique. Cette deuxième annexion étant une période de guerre, l'incorporation de force dans l'armée allemande a été un grand sujet avec les « Malgré-nous ». Légalement elle était interdite, par le traité de La Haye qui interdisait la conscription de soldats sur un territoire conquis.

Ce dictionnaire apporte avec ses trois cent cinquante notices les clefs de cette période tragique et donne la mesure du courage dont ont fait preuve les Alsaciens-Mosellans pour lutter contre le nazisme.

Yves MORITZ, après son *Dictionnaire de la guerre de 1870*, en 2020, puis le *Dictionnaire de l'Annexion de l'Alsace-Moselle 1870-1918*, en 2021, poursuit ses études sur les enjeux territoriaux entre la France et l'Allemagne et publie maintenant ce nouveau Dictionnaire. Issu d'une famille francophile qui vit dans le nord de l'Alsace depuis cinq cents ans, il a centré ses travaux sur cette histoire conflictuelle dont l'enjeu réside dans ces trois départements de l'est de la France.



Kronos 121
ISSN : 1148-7933
ISBN : 978-2-37999-055-7

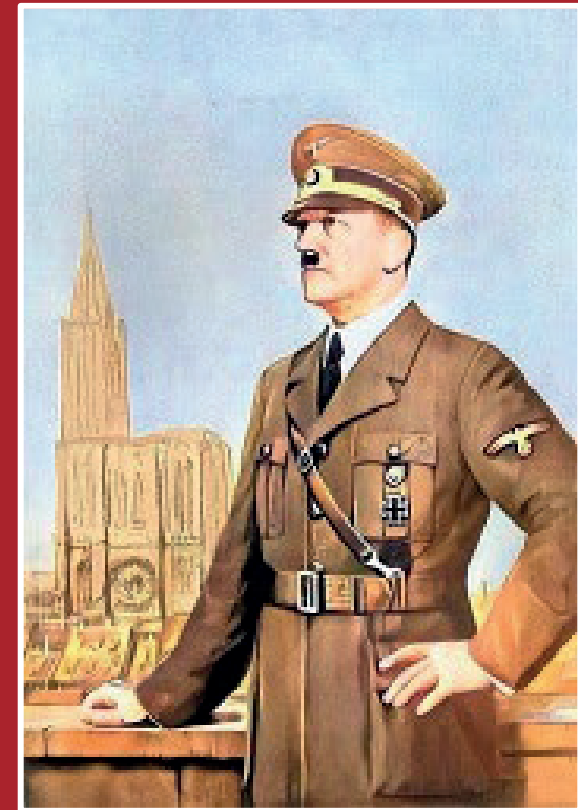
Prix : 24 €



SPM

YVES MORITZ

DICTIONNAIRE DE
L'OCCUPATION DE L'ALSACE-MOSELLE
1940-1945



Préface de Jean-Marie Bockel



SPM

Yves Moritz

DICTIONNAIRE DE L'OCCUPATION DE L'ALSACE-MOSELLE